



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 16-0641-7
Date de révision: 20/07/2022

Numéro de version: 9.01
Annule et remplace la
version du : 08/01/2018

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) Mastic anti feu Stix MP+

Numéros d'identification de produit
98-0400-5417-7

7000006381

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Pour la protection passive contre les incendies dans des applications industrielles.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: bnl-productsafety@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361fd

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	235-804-2	20 - 25

MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P391	Recueillir le produit répandu.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
EUH208	Contient Colophane. Peut produire une réaction allergique.

5% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 14% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

La note N s'applique

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Borate de zinc, hydraté	(N° CAS) 138265-88-0 (N° CE) 235-804-2	20 - 25	Irr. des yeux 2, H319 Repr. 2, H361df Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Acide silicique, sel de sodium	(N° CAS) 1344-09-8 (N° CE) 215-687-4	10 - 15	Met. Corr. 1, H290 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	(N° CAS) 67701-06-8 (N° CE) 266-930-6	< 1,5	Substance non classée comme dangereuse
Copolymère butadiène-styrène	(N° CAS) 9003-55-8	10 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Polyisobutylène	(N° CAS) 9003-27-4	10 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Pétrolatum	(N° CAS) 8009-03-8 (N° CE) 232-373-2	10 - 15	Nota N
Oxyde de verres, produits chimiques	(N° CAS) 65997-17-3 (N° CE) 266-046-0	5 - 10	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	(N° CAS) 41583-09-9 (N° CE) 255-449-7	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	(N° CAS) 26471-45-4	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Fibre de rayonne	Confidentiel	1 - 3	Substance non classée comme dangereuse
Cellulose régénérée	(N° CAS) 68442-85-3 (N° CE) 270-493-7	< 3	Substance non classée comme dangereuse
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	1 - 3	Substance non classée comme dangereuse
Polymère d'alpha-méthylstyrène-isoamylène-piperylène	(N° CAS) 62258-49-5	1 - 3	Substance non classée comme dangereuse
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	(N° CAS) 112945-52-5	1 - 3	Substance non classée comme dangereuse

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	(N° CAS) 25068-38-6	1 - 3	Substance non classée comme dangereuse
Colophane	(N° CAS) 8050-09-7 (N° CE) 232-475-7	< 1	Skin Sens. 1B, H317

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Acide silicique, sel de sodium	(N° CAS) 1344-09-8 (N° CE) 215-687-4	(C >= 50%) Corr. cutanée 1C, H314 (40% =< C < 50%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 50%) Lésions oculaires 1, H318 (40% =< C < 50%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmolement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Condition

Aldéhydes
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Chlorure d'hydrogène

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	OELs Belgique	VLEP(Fibres respirables) (8 h):100000 fibres/m3; VLEP (fibre) (8h):500000 fibres/m3;	

Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Déterminé par le fabricant	VLEP (Fibre ou poussière) (8h):10 mg/m ³ VLEP (non-fibreux, respirable)(8 heures) : 3 mg/m ³ ; VLEP (non-fibreux, fraction inhalable)(8 heures) : 10 mg/m ³	
Huile de paraffine	8009-03-8	OELs Belgique	VLEP(brouillard)(8h):5 mg/m ³ ; VLEP(brouillard)(15 min.):10 mg/m ³	Carcinogène / Mtugène

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Solide
Couleur	Rouge
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité	1,25 g/cm ³
Densité relative	1,25 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Toxicité pour la reproduction / le développement**

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Borate de zinc, hydraté	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Borate de zinc, hydraté	Inhalation -	Rat	LC50 > 4,95 mg/l

	Poussières/ Brouillards		
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Acide silicique, sel de sodium	Cutané	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Acide silicique, sel de sodium	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Pétrolatum	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Pétrolatum	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Copolymère butadiène-styrène	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Copolymère butadiène-styrène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polyisobutylène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyisobutylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	Ingestion	Rat	LD50 > 4 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Polymère d'alpha-méthylstyrène-isoamylène-piperylène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère d'alpha-méthylstyrène-isoamylène-piperylène	Ingestion	Rat	LD50 > 40 000 mg/kg
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Colophane	Cutané	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Colophane	Ingestion	Rat	LD50 7 600 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Borate de zinc, hydraté	Lapin	Aucune irritation significative
Acide silicique, sel de sodium	Lapin	Corrosif
Copolymère butadiène-styrène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polyisobutylène	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Lapin	Aucune irritation significative
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	Composants similaires	Aucune irritation significative
Colophane	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
-----	------------	--------

Borate de zinc, hydraté	Lapin	Irritant sévère
Acide silicique, sel de sodium	Lapin	Corrosif
Polyisobutylène	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Lapin	Moyennement irritant
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	Composants similaires	Moyennement irritant
Colophane	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Borate de zinc, hydraté	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acide silicique, sel de sodium	Souris	Non-classifié
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Homme et animal	Non-classifié
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	Composants similaires	Non-classifié
Colophane	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Humain	Non-classifié
Colophane	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Borate de zinc, hydraté	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide silicique, sel de sodium	In vitro	Non mutagène
Acide silicique, sel de sodium	In vivo	Non mutagène
Oxyde de verres, produits chimiques	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	In vitro	Non mutagène
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	In vivo	Non mutagène
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Multiplés espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
---	--------	--------	---

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	92 jours
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Acide silicique, sel de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 200 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) (PM>1200)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Borate de zinc, hydraté	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide silicique, sel de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Classification officielle	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Borate de zinc, hydraté	Inhalation	système immunitaire Système respiratoire Cœur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	2 semaines
Borate de zinc, hydraté	Ingestion	Système endocrine Foie Rénale et / ou de la vessie Cœur la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 375 mg/kg/jour	92 jours

		système immunitaire Système nerveux des yeux Système respiratoire système vasculaire				
Acide silicique, sel de sodium	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/jour	4 semaines
Acide silicique, sel de sodium	Ingestion	Système endocrine sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 804 mg/kg/jour	3 Mois
Acide silicique, sel de sodium	Ingestion	Coeur Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 259 mg/kg/jour	8 semaines
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Pas disponible	Exposition professionnelle
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation	Système respiratoire silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) (PM>1200)	Cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) (PM>1200)	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) (PM>1200)	Ingestion	Système auditif Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
----------	--------	-----------	------	------------	------------------	---------------

Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Boue activée	Estimé	4 heures	NOEC	0,33 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	IC50	0,45 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	0,56 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,33 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,02 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Invertébré	Estimé	24 jours	NOEC	0,02 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	25 jours	NOEC	0,08 mg/l
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,12 mg/l
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	67701-06-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Pétrolatum	8009-03-8	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Pétrolatum	8009-03-8	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>10 000 mg/l
Pétrolatum	8009-03-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	100 mg/l
Pétrolatum	8009-03-8	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	10 mg/l
Polyisobutylène	9003-27-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Acide silicique, sel de sodium	1344-09-8	Bactéries	Expérimental	30 minutes	NOEC	>3 454 mg/l
Acide silicique, sel de sodium	1344-09-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>345,4 mg/l
Acide silicique, sel de sodium	1344-09-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	281 mg/l
Acide silicique, sel de sodium	1344-09-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 700 mg/l
Acide silicique, sel de sodium	1344-09-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	35 mg/l
Copolymère butadiène-styrène	9003-55-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	41583-09-9	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	1 700 mg/l
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	41583-09-9	guppy	Estimé	96 heures	LC50	>5 300 mg/l
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	41583-09-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	85 mg/l
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	41583-09-9	Algues vertes	Estimé	96 heures	NOEC	>570 mg/l
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	41583-09-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	32 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Puce d'eau	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	26471-45-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour			N/A

			la classification			
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) (PM>1200)	25068-38-6	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	>1,48 mg/l
Polymère d'alpha-méthylstyrène-isoamylène-pipérylène	62258-49-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Cellulose régénérée	68442-85-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	>100 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	60 mg/l
Colophane	8050-09-7	Bactéries	Expérimental		EC50	76,1 mg/l
Colophane	8050-09-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>100 mg/l
Colophane	8050-09-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	911 mg/l
Colophane	8050-09-7	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LL50	>1 mg/l
Colophane	8050-09-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	67701-06-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 % en poids	OCDE 301C
Pétrolatum	8009-03-8	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Polyisobutylène	9003-27-4	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	2.8 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Modelé
Acide silicique, sel de sodium	1344-09-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Copolymère butadiène-styrène	9003-55-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	41583-09-9	Estimé Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThB OD	OCDE 301C
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	26471-45-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) (PM>1200)	25068-38-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	7 %BOD/ThB OD	OCDE 301C
Polymère d'alpha-méthylstyrène-isoamylène-piperylène	62258-49-5	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	18.7 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Cellulose régénérée	68442-85-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Colophane	8050-09-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	64 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Borate de zinc, hydraté	138265-88-0	Estimé BCF - Carpe	56 jours	Facteur de bioaccumulation	242	OCDE 305E
Acides gras, C14-18 et C16-18-insaturés	67701-06-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Pétrolatum	8009-03-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyisobutylène	9003-27-4	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	8.8	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Acide silicique, sel de sodium	1344-09-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Copolymère butadiène-styrène	9003-55-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Phosphate de 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	41583-09-9	Estimé BCF - Carpe	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<3.8	OCDE 305E
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	26471-45-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) (PM>1200)	25068-38-6	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	Méthode non standard
Polymère d'alpha-méthylstyrène-isoamylène-piperylène	62258-49-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.7	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Cellulose régénérée	68442-85-3	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Colophane	8050-09-7	Estimé BCF - Truite arc-en-ciel	20 jours	Facteur de bioaccumulation	129	Méthode non standard

12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3077	UN3077	UN3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC BORATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M7	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Copolymère butadiène-styrène

Numéro CAS

9003-55-8

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Ce produit est conforme aux

mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) (PM>1200)	25068-38-6	200	500

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été ajoutée.

Email - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.

Étiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Étiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été modifiée.

Étiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.

Étiquette: Précaution CLP - Éliminage - L'information a été supprimée.

Étiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Étiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Étiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été ajoutée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.

Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 03: Table SCL - L'information a été ajoutée.
Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été ajoutée.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 04: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.
Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été supprimée.
Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été ajoutée.
Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.
Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.
Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été supprimée.
Section 9: pH (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Viscosité - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.
Section 11: Danger pour la reproduction (Information) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Rubrique 11: Effets sur la reproduction /le développement - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne - L'information a été ajoutée.
Section 12: 12.7. Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été supprimée.
Section 12 : Pas de données pour la mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.
Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Informations additionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été ajoutée.

Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été ajoutée.

Section 14 Réglementations - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été ajoutée.

Section 14 Numéro ONU - L'information a été ajoutée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été supprimée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été ajoutée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.

- L'information a été modifiée.

Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Section 2: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>